

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 1^{er}. Nivôse.

(Ere vulgaire)

Dimanche 21 Décembre 1794.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 45 livres par an, de 24 livres pour six mois, et de 13 livres 10 sols pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Frimaire, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption, et à s'adresser directement au Bureau, sans employer, à Paris, d'agens intermédiaires, dont la négligence expose les Souscripteurs à des retards considérables dans les expéditions, et à des plaintes multipliées que le Bureau ne mérite point.

T U R Q U I E.

De Constantinople, le 28 octobre.

Il paroît que le divan médite des projets hostiles, du moins s'il faut en juger par les préparatifs de guerre qui se font dans toute l'étendue de l'Empire. Les troupes de nouvelle levée ont été portées à 180 mille hommes, & il a déjà été passé des marchés pour des draps, des cuirs, des tentes, & autres objets nécessaires pour entrer en campagne.

Le gouvernement a été informé qu'il existoit en Flaconie plusieurs associations d'hommes qui parlent de liberté, & qu'elles sont principalement composées d'habitans de la Valachie, dont on a déjà fait arrêter un certain nombre.

Ces mouvemens simultanés, avec ce qui vient de se passer en Pologne, ont véritablement inquiété la Porte; elle craint que la Russie ne soit disposée à profiter des avantages de la campagne actuelle pour se rapprocher davantage de nous, & pour nous apporter peut-être des germes de liberté tous différens de ceux que nous connoissons; car on assure ici que toutes les cours chrétiennes n'ont pu se garantir entièrement de prendre quelque chose de la liberté française, dont les peuples semblent disposés à prendre davantage.

Le capitain-pacha est de retour des Dardanelles, où il a donné ordre de construire incessamment trois vaisseaux de 74 canons. Les travaux sont poussés avec la plus grande activité dans notre arsenal, ainsi que dans les forts du canal de la mer Noire. Dix mille hommes y sont constamment employés, & trois mille sont exercés journellement aux manœuvres & au maniement des armes dans cette capitale. Dès que ces nouveaux soldats sont instruits,

ils sont remplacés par un pareil nombre d'autres. Les janissaires montrent une si grande jalousie contre ces recrues, qu'ils en viennent souvent aux mains, & que le gouvernement se trouve dans la nécessité de pourvoir d'une manière plus active à la sûreté de cette capitale; cependant, depuis que quelques François très-turbulens ont été forcés de s'éloigner, les rixes sont moins fréquentes. Au reste, les croiseurs de cette nation fourmillent dans l'Archipel, & le ministre britannique ne cesse de fatiguer de plaintes à cet égard notre gouvernement.

D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 25 novembre.

Un bâtiment danois venant de Saint-Thomas & destiné pour ce port, a été pris par les François & conduit à l'Orient.

Cela, sans doute, s'est fait par erreur, & nous nous persuadons qu'ils ne tarderont pas à le remettre en liberté.

La frégate de Cronbourg, envoyée à Bergen en Norwege, a éprouvé des vents contraires, & n'en est point encore revenue. Lorsqu'elle a été forcée de regagner le port, quatre frégates françaises qui s'y trouvent lui ont donné pour y entrer tous les secours imaginables. Le chef de ces frégates a aussi donné au nôtre une fête des plus belles.

Outre les quatre frégates françaises qui sont à Bergen, il y en a trois autres à Rissoor, & nous apprenons qu'au printemps prochain elles seront encore renforcées de trois nouvelles.

Un placard royal pour l'encouragement de la grande pêche au détroit de Davis & vers le Spitzberg, promet

à tous les sujets danois qui feront des armemens, une prime de 8 rixdales par last de commerce, pendant cinq années consécutives, pourvu que le port des navires quelconques aille à 130 last de commerce.

Le ci-devant ambassadeur suédois à Paris, baron de Stael, compte s'arrêter encore ici quelques semaines, avant de poursuivre, par l'Allemagne, le voyage qu'il se propose de faire en Suisse.

D'après un état plus exact des bâtimens danois que les Anglois ont conduit dans leurs ports, le nombre en est de 315.

PROVINCES-UNIES.

D'Amsterdam, le 26 novembre.

Le quartier-général anglais est toujours à Arnheim, & la ville de Grave continue à être cernée par les Français.

On dit que la tranquillité qui regne depuis quelques jours sur les bords du Waal, est la suite d'une convention faite entre les commandans des troupes alliées & le général français qui est à Nimegue. Suivant cette convention & dans la vue d'épargner l'effusion du sang humain, les avant-postes ne doivent point s'attaquer réciproquement pendant cette espece de treve exigée par la rigueur de la saison.

Il paroît certain que les troupes de la république se sont avancées du côté de Willamstadt, & qu'elles ne sont qu'à une lieue & demie de cette place.

L'avant-garde des Autrichiens a passé le Rhin auprès d'Ankeim, est entrée dans la Gueldre, & a pris sa position auprès de Zusphen : quelques régimens hollandais qui étoient de ce côté-là passent à Breda & à Berg-op-Zoom.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 25 frimaire (15 décembre, v. st.)

Cent bouches à feu soudroyent la ville de Grave avec tant de vigueur nuit & jour, que plus de la moitié de ses édifices intérieurs sont réduits en cendres, pendant que le corps de la place est fortement endommagé. Cependant, malgré les incendies fréquentes qui s'y manifestent encore d'un moment à l'autre, les assiégés font bonne contenance jusqu'à présent, & leur feu est aussi vif & bien soutenu qu'il est possible de l'être. L'on ne peut nier que le commandant de Grave ne fasse une très-belle défense; & c'est peut-être le seul des officiers de la coalition, chargés cette campagne de défendre leurs forteresses, qui ait donné l'exemple d'une résistance intrépide. L'on assure que c'est un jeune homme, qui n'étoit encore qu'officier subalterne avant la guerre actuelle. Ce fait, qui paroît commun dans les armées françaises, où le mérite seul est un titre d'avancement, est très-rare chez les coalisés.

(Nota. Les papiers étrangers fixoient hier la prise de Grave au 29 novembre).

Quant au passage du Waal, il paroît décidé aujourd'hui qu'il ne sera exécuté qu'après la reddition de Grave, qui ne peut être que très-prochaine.

Depuis l'arrivée du général Pichegru à Nimegue, une petite partie de l'armée du Nord entre en cantonnement : la colonne commandée par le général Delmas va hiverner à Bois-le-Duc.

Le 21, un corps de 2000 hommes de la garnison de

Luxembourg, a fait une sortie par deux portes différentes, dans l'intention de troubler les travaux de l'armée républicaine qui bloque cette forteresse, en l'entourant de plusieurs côtés par des retranchemens. L'ennemi, fier d'avoir obligé quelques avant-postes à se replier sur les cantonnemens les plus voisins, marchoit pour les attaquer, mais le feu bien dirigé de quelques canons chargés à mitrilles, & plus que cela la valeur française, le forcèrent à se retirer, après avoir perdu assez de monde entués & blessés.

Depuis quelques jours, il est arrivé ici environ cinq mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, destinés à prendre leurs quartiers d'hiver à Bruxelles & dans sa banlieue.

F R A N C E.

De Paris, le 1^{er} nivôse.

Suivant les lettres de Vienne, le général Clairfayt a donné sa démission : il doit être remplacé par le comte de Kinski. On attribue cette démarche au mauvais état de sa santé.

Les derniers mouvemens qui se sont passés à Versailles à l'occasion du renchérissement du pain, ont nécessité des mesures de sévérité, soit envers les individus qui ont pris une part active à ces mouvemens, soit envers les fonctionnaires publics qui ne les avoient pas prévenus. Plusieurs ont cherché à se soustraire à la punition qui les attendoit. Gravoit, maire de Versailles, s'est brûlé la cervelle; un officier municipal a disparu. On croit qu'il s'est jeté dans la Seine.

Les nouvelles d'Espagne reçues par la voie de l'Angleterre, portent que le ministre de Madrid est encore plus contrarié dans son projet de continuer la guerre actuelle que M. Pitt lui-même. La levée du peuple en masse projetée par le duc de la Alcudia, n'a produit d'autre effet que celui d'enlever des magasins d'Espagne plus de 186,000 fusils, qui n'ont pas retardé d'un moment les progrès des républicains au sein de cette monarchie : d'un autre côté, la nonchalance espagnole n'a pu tenir contre l'activité française, & la Catalogne entière est à la veille d'être envahie. Cependant le ministre espagnol vient de donner des ordres pour que 7 vaisseaux de ligne se rendent de Cadix dans la baie de Rons, en Catalogne, avec un renfort de troupes de débarquement.

D'un autre côté, le bruit a couru à Madrid que le roi d'Espagne avoit entamé des négociations de paix avec la république française; le ministre a fait arrêter quelques-uns des auteurs de ce bruit, & ces arrestations n'ont pas contribué à lui rendre plus favorable l'opinion publique.

Au milieu de tant de calamités dont le royaume catholique est affligé, il vient d'arriver à Cadix une flotte de Buenos-Ayres, chargée de plusieurs millions de piastres, dont la majeure partie ne tardera pas à passer en Angleterre.

On demande à connoître la force actuelle de l'armée navale de Brest : nous croyons devoir en donner l'état, tel que nous le recevons de ce port. Cet état ne comprend point les vaisseaux en commission & en radoub, mais seulement ceux qui sont dans la rade ou en mer. L'escadre est formée en neuf divisions & en deux divisions légères. Au total, 11 divisions. Il s'éleva dans ce

moment à 35 vaisseaux de ligne, 13 frégates & 11 corvettes ou bricks.

Vaisseaux. — Le Majestueux, la Montagne, le Terrible, de 118 canons chacun; le Républicain, le Révolutionnaire, de 110; le Scipion, le 9 Thermidor, l'Indomptable, de 80; le Montagnard, le 31 Mai, le Gemme, l'Aquilon, le Patriote, l'Entreprenant, le Gasparin, le Neptune, la Révolution, le Tourville, le Marat, le Superbe, l'Alexandre, le Redoutable, le Nestor, la Convention, le Lepelletier, le Trajan, le Tyranicide, l'Ecole, le Jean Barth, l'Audacieux, le Tigre, le Zélé, le Mutius, le Téméraire, les Droits de l'Homme, tous de 74. Au total, 35 vaisseaux de ligne.

Fregates. — La Surveillante, la Tribune, la Néréide, l'Insurgente, la Raillense, la Bayonnoise, la Tamise, la Précieuse, la Charente, le Républicain français, la Fraternité, la Vertu, l'Embuscade. 13 frégates.

Corvettes, bricks ou cutters. — La Bergere, l'Impatient, la Montagne, le Berceau, le Papillon, le Bonnet Rouge, l'As Casas, l'Espion, l'Athalante, les Trois-Couleurs, le Tigre. Au total, 11.

Recapitulation.

Vaisseaux de ligne,	35
Frégates,	13
Corvettes, bricks ou cutters,	11
<hr/>	
Total.	59 voiles.

La cherté extraordinaire des chevaux, suite inévitable de leur rareté, a déterminé, dit-on, le gouvernement à employer dans les charrois de l'intérieur 4000 bœufs qu'on tire des départemens qui en fournissent le plus, mais avec la précaution de ne pas enlever ceux qui sont nécessaires à l'agriculture.

Les victimes de la dernière tyrannie, échappées à leurs fers ou à l'échafaud, font entendre journellement leurs plaintes douloureuses dans des écrits qu'on lit avec cet intérêt général qu'inspirent les infortunés, sur-tout depuis que cet intérêt n'est plus comprimé par l'activité des tyrans qui mettoient si barbaquement tous les sentimens d'humanité dans la liste des crimes de mort.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

SALLE DE LA LIBERTÉ.

Suite de l'analyse de la procédure de Fouquier-Thinville.

Séance du 28 frimaire.

Après la lecture de cet acte, Fouquier-Thinville a dit: La prévention & la calomnie m'accablent; j'invite l'auditoire à me laisser proposer avec calme mes moyens de défense; j'espère qu'ils ne laisseront à mes ennemis que la honte & l'infamie dont ils ont voulu me couvrir.

Wolf, commis-greffier du tribunal, a dit: Un jour je vis Fouquier-Thinville à la buvette, avec des jurés: on faisoit des plaisanteries sur la guillotine & les guillotinés. L'accusé disoit, à tant par jour, cela donnera quatre à cinq cents par décade, & les jurés applaudissoient.

Il avoit pour intime ami Fleuriot-Lescot, maire de Paris. On se rappelle, que le 9 thermidor, la commune conspiratrice de cette ville, Robespierre & ses complices

furent mis hors de la loi. Plusieurs de ces conspirateurs furent amenés le lendemain au tribunal, pour constater l'identité de leurs personnes, & ensuite être livrés à l'exécuteur. Fouquier-Thinville requit l'exécution de la loi contre neuf à dix des conjurés. Ensuite il y eut une suspension, pendant laquelle Fouquier-Thinville & le président se retirèrent; Liendon, substitut de Fouquier-Thinville, prit sa place, & alors on amena le maire de Paris, contre lequel sans doute, Fouquier n'avoit pas voulu requérir la peine de mort, comme étant son intime. Il revint quelque tems après, en habit de couleur, & se plaça à côté de Liendon.

Après l'affaire de Danton, de Camille Desmoulias & autres, commença l'usage de mettre en jugement les accusés par soixantaine. Mais il ne fut pleinement adopté que lorsque Robespierre & ses partisans crurent ne devoir plus prendre la peine de déguiser leurs horribles attentats. C'est à cette époque que Fouquier fit enlever les tables qui sont au pourtour de la salle, pour y établir une quantité de gradins qui s'élevoient jusqu'à la corniche du plafond, à l'effet d'y recevoir un plus grand nombre de victimes; on les ramassoit indistinctement dans toutes les prisons; & le nombre de celles que l'on mettoit en jugement étoit de 60 à 70, & pour rendre ces opérations plus expéditives, à commencer du 22 prairial jusqu'à la suppression du tribunal de Robespierre, Fouquier faisoit faire au greffe, la veille ou le matin du jugement, des listes qui contenoient les noms & qualités des accusés; on en remettoit une à chaque juré & à chaque juge, afin de les dispenser d'en écrire les noms.

Il y avoit, dans l'acte d'accusation qui servoit à faire ces listes, des numéros qui n'étoient pas remplis, où les noms & prénoms étoient en blanc, & quelquefois il n'y avoit que le numéro. Les huissiers couraient toutes les prisons pour rassembler les victimes portées sur ces listes fatales; un garçon de bureau étoit uniquement occupé à cette recherche: souvent on ne les trouvoit pas, & de-là les lacunes qui existoient dans ces listes qu'on lisoit à l'audience, & qui n'étoient qu'un appel nominal. On remettoit, la veille ou le matin du jugement, l'acte d'accusation à ceux des prisonniers qui arrivoient; quelquefois même on ne le leur signifioit pas, & souvent un témoin étoit arrêté dans la salle, mis à l'instant au rang des accusés, & jugé.

Après que l'on eut fait courir le bruit que Robespierre & Collot-d'Herbois avoient été assassinés, on ramassa tous ceux qu'on put trouver, jusqu'au nombre d'environ 80, pour les mettre en jugement. Peu ou point de témoins furent entendus dans cette affaire: les accusés, pris indistinctement dans les différentes prisons, ne se connoissoient pas, & Lamiral n'avoit jamais vu la malheureuse famille Renaud. Tous cependant étoient présumés avoir assassiné Robespierre & Collot-d'Herbois.

Dumas, tenant sa liste à la main, disoit à chacun des accusés: Avez-vous connu la conspiration? Non, répondoit chacun d'eux. A un autre, reprochoit Dumas, & ainsi successivement; & lorsque ces malheureux vouloient faire quelques observations; tu n'as pas sa parole, leur disoit Dumas. S'ils insistoient, ils étoient mis hors des débats. Cette opération se commençoit à dix heures du matin, & déjà elle étoit finie à onze heures ou à midi. L'accusateur public prononçoit qu'ils étoient coupables de l'assassinat de Robespierre & de Collot-d'Herbois; les jurés se retiroient dans leur chambre, & un quart

d'heure après, ils revenoient faire leur déclaration, *en leur ame et conscience*. Le président prononçoit le jugement en l'absence des accusés, qu'on ne faisoit pas remonter, dans la crainte qu'ils ne se livrassent à quelques excès; on les rassembloit tous dans la prison; un greffier leur lisoit leur jugement, & on les conduisoit de suite à la guillotine.

J'observe, a dit le témoin, qu'on mettoit en jugement des malades hors d'état de répondre aux interpellations qui leur étoient faites; entr'autres, d'Ormesson de Noyseau, qui, par une chute, ou autre accident, étoit tout couvert de blessures, & qu'on apporta à l'audience sur une civière, moitié mort & méconnoissable; il fut jugé & condamné avec les autres parlementaires.

Un jeune homme de dix-huit ans, qui affirmoit n'en avoir que dix-sept, fut condamné comme contre-révolutionnaire. Le lendemain, sa mere fut mise en jugement. En montant sur ces gradins, d'où son fils avoit été envoyé à l'échafaud, son sang se glaça, ses cris redemandoient son fils; elle tomba évanouie. On l'emporta dans la salle des témoins, où elle resta long-tems entre la vie & la mort, & pour ainsi dire, sans secours. Les autres furent condamnés: son agonie lui sauva la vie; c'étoit quelques jours avant le 9 thermidor.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de REUBELL.

Séance du 30 frimaire.

La séance s'ouvre par la lecture de la correspondance & l'audition des pétitionnaires.

Lecoindre fait la motion, qu'on profite de la saison qui va arrêter la marche victorieuse de nos troupes pour faire dans l'armée des réformes convenables, & accorder des congés à ceux qui y ont droit. — Renvoyé au comité de salut public.

Un représentant écrit de Nantes, que le décret qui accorde une amnistie aux rebelles de la Vendée, a excité la plus vive joie dans cette commune; chacun se livre à l'espoir d'embrasser bientôt des frères égarés, & tourne les regards vers ce sol baigné de tant de sang français. L'armée partage les mêmes sentimens, & c'est ainsi qu'on pourra dire sans imposture, la Vendée exista.

Cette lettre excite de vifs applaudissemens; elle sera insérée au bulletin.

Clauzel obtient la parole pour une motion d'ordre: il va, dit-il, attaquer les restes & les complices d'une faction conspiratrice, à la tête de laquelle étoit la commune de Paris, dirigée par des factieux, dont quelques-uns sont déjà tombés sous le glaive de la loi.

Le discours de Clauzel contient un grand nombre de faits, dont nous allons citer les principaux.

Il rappelle à la convention que lors de l'arrestation de Vincent & de Ronsin, qui depuis ont payé leurs crimes de leur tête, Collot-d'Herbois fit leur panégyrique, & qu'un membre du comité de sûreté générale d'alors vint déclarer au nom de ce comité qu'ils n'avoit

aucune pièce à la charge de ces deux détenus, & qu'ainsi ce ne seroit pas sa faute si leur détention étoit prolongée.

Danton plaida leur cause, s'écria Bourdon, de l'Oise.

Soutenus de ceux que je viens de nommer, dit Clauzel.

J'ai seulement voulu dire, répliqua Bourdon, que Danton étoit de la clique.

Et les autres étoient ses complices, répond Clauzel.

Clauzel reprend son discours, & dit que Robespierre avoit plusieurs fois proposé aux comités de suspendre les séances de la convention, fait avoué par Collot-d'Herbois & par Elie Lacoste. Je ne veux pas pourtant, dit Clauzel, confondre ce dernier parmi ceux que toute la France vous dénonce avec Lecoindre.

Quant à la commune, les conspirateurs l'ont constamment soutenue; que n'a-t-on pas fait pour empêcher que Pache & Bouchotte ne rendissent leurs comptes, quoiqu'il y eût plusieurs millions, suivant Cambon.

Il sembleroit, dit Cambon, que j'aie été leur défenseur.

Non, dit Clauzel, car Cambon les a dénoncés dans un tems où il y avoit du courage à le faire.

Il expose ensuite, que cette non reddition de comptes avoit pour objet de faciliter aux conspirateurs les moyens de solder leurs satellites.

Un autre fait que cite Clauzel, c'est que Voulland, membre de l'ancien comité de sûreté générale, fut donner l'ordre au concierge des Anglaises, rue de l'Oursine, de laisser promener Pache dans un vaste jardin: il embrassa aussi Pache très-cordialement.

Enfin, dit Clauzel, on parle aujourd'hui de la suppression du tribunal révolutionnaire; & ce sont les mêmes gens qui auroient traité de contre-révolutionnaire le premier qui eût osé faire cette proposition, dans le tems où ce tribunal permettoit des horreurs qui ont fait frémir la France & épouvanteront la postérité.

On ne veut pas laisser juger Fouquier-Tainville.

On couvre de calomnie Fabricius, greffier du tribunal actuel, incarcéré sous Robespierre, & dont un des principaux crimes est d'avoir mis dans le tems, à l'abri de tout enlèvement, des pièces sans réponse à la charge d'Hébert.

Clauzel demande, 1°. qu'on représente sous trois jours la loi faite depuis le 10 thermidor, pour l'organisation du tribunal révolutionnaire, & que selon lui l'on a eu tort de rapporter;

2°. Que le tribunal soit renouvelé sans délai en entier, si la convention le juge à propos;

3°. Que Fouquier-Thinville, Pache, Bouchotte, & leurs complices, soient jugés sans retard.

Qu'on ne vienne pas dire qu'on veut faire le procès à la convention, dit Clauzel en finissant; c'est l'honneur que de vouloir qu'elle recherche les coupables qui sont dans son sein! Qu'on ne dise pas non plus qu'un grand nombre de représentans qui ont été envoyés dans les départemens sont dénoncés. Les cartons du comité de sûreté générale prouvent le contraire.

Après une discussion assez vive que nous donnerons demain, la dénonciation de Clauzel est renvoyée aux comités.